

delicates avaient eu un parfum si français que le Prince, en s'éloignant, a pu croire qu'il quittait Paris.

Encore une défection dans le clergé catholique: M. Hurtault, chanoine honoraire de la cathédrale de Tours, vient de rompre à grand orchestre pour la cour de Rome et de se rendre à Genève pour prêter son concours à l'essai loyal de M. Loysen.

M. Hurtault annonce sa détermination à ses ex-paroissiens dans une brochure intitulée: *Le Syllabus*, où il les engage à repousser les vieilles doctrines et à se rallier aux vieux catholiques qui forment à Genève, le noyau d'une nouvelle religion.

N. B. — Aux grands jours de la défense nationale, l'abbé Hurtault était un des plus chauds amis de Crémieux.

Tout s'explique.

LETTRÉ DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 10 juin 1873.

Je vous ai signalé, il y a peu de jours, à propos d'un article de la France, des tentatives pour nous faire sortir du provisoire en instituant la république avec une présidence de plusieurs années qui serait donnée au maréchal Mac-Mahon. Le journal la Presse semble vouloir obéir au même mot d'ordre. Mais j'ai lieu de croire que cette nouvelle tentative a peu de chances de réussir. Les chefs de la droite ont arrêté le programme suivant:

« Se préparer pour les élections générales; dans ce but conserver avant tout, l'union de toutes les forces conservatrices, et cette union n'est possible qu'en écartant tous les expédients qui pourraient diviser; le statu quo devra donc être maintenu jusqu'à la libération du territoire et jusqu'à l'époque des élections générales.

Hier matin, un ami de M. Thiers trouva occupé à lire les travaux archéologiques de M. Boucher de Perthes.

Grand calme, en ce moment, dans tous les groupes parlementaires.

On annonce la publication prochaine du rapport de M. Magne sur la situation financière, qui ne serait point favorablement présenté.

P.-S. — Le gouvernement et la commission de réorganisation de l'armée sont d'accord pour la rédaction du nouveau projet de loi.

Le 13^e bureau, chargé d'examiner l'élection de M. Thurgny, dans la Nièvre, ajourne son rapport, parce qu'il manque des pièces importantes au dossier.

M. C. Périer, toujours souffrant, a demandé un congé d'un mois.

DE SAINT-CHÉRON.

ÉTRANGER

ESPAGNE

Le courrier de Madrid nous arrive très irrégulièrement, lorsqu'il réussit à franchir la frontière. On sait que le gouvernement a été obligé de le diriger sur un des ports de l'ouest, dans la Méditerranée, et de là sur Marseille: c'est avouer suffisamment que la grande zone du nord de l'Espagne échappe totalement à sa domination.

Nous l'avons dit hier en terminant, les Cortès se sont déguisées solennellement à quelques heures d'intervalle. Après avoir chargé M. Pi-y-Margall de former un nouveau cabinet, elles ont unanimement rejeté sa liste et rendu leur confiance à l'ancien ministre, aujourd'hui en fonctions. Il faut avouer d'ailleurs que les noms choisis par

M. Pi y étaient peu de nature à provoquer l'assentiment de ses collègues. A la guerre, il nommait un capitaine en retraite; aux affaires étrangères, un oculiste distingué. Ces présentations fantaisistes étaient un défi jeté aux convoitises les plus immodérées; aussi se sont-elles alarmées de suite, et faute de pouvoir s'accorder sur la distribution des places, elles ont préféré maintenir l'ancien personnel.

« Les dispositions des nouvelles Cortès, dit le *Moniteur*, ne sont plus seulement fédéralistes, mais bien sociales. En effet, une des premières lois qui doit être proposée et appuyée par un grand nombre de députés, c'est une loi de morcellement, ayant pour objet d'exproprier pour cause d'utilité publique toutes les grandes propriétés, nationales ou particulières, afin d'en opérer la répartition entre les prolétaires. Les ayants droits seraient indemnisés au moyen de titres de rente; — il est peu probable que la compensation leur paraisse suffisante.

« Au reste, on peut s'attendre à voir bientôt les Cortès espagnoles discuter toutes les utopies démocratiques et sociales, et ce, avec la très ferme intention de leur donner une sanction légale.

L'Espagne honnête voit déjà clairement où on la mène; elle achèvera de se défaire des préjugés qui l'auraient pu éloigner de nous; dans un délai prochain elle tendra les bras vers Charles VII.

Peu de nouvelles du théâtre de la guerre; Santa-Cruz se serait avancé devant Irun, et aurait sommé la ville de lui livrer 5.000 rations, sous peine de bombardement.

En Catalogne, les affaires de Velarde sont toujours en aussi mauvais état; il a dû fuir sur Valence.

Nous trouvons dans un journal de Madrid, habituellement hostile aux carlistes, un renseignement qui mérite d'être reproduit. Venant d'une telle source, il prouvera combien sont mal fondés les bruits odieux que l'on répand au sujet de la manière dont l'armée royale traite les prisonniers républicains; on lit dans l'*Imparcial*:

« Le colonel Navarro, le commandant Acellana, chef du génie, et les autres prisonniers faits par Dorregaray dans l'affaire d'Eraul, ont été envoyés à Ecala où ils sont en ce moment, sous la garde du cabecilla Barrot, commandant militaire de cette place au nom de don Carlos.

« Nos officiers prisonniers continuent d'être bien traités par les carlistes, qui ne les laissent manquer de rien de ce qui leur est nécessaire pour mener une existence modeste et confortable. Tous sont cependant profondément affectés par leur position, Navarro surtout, que le souvenir de ses anciens exploits et les efforts inouïs qu'il fit pour sauver ses troupes du désastre dans le malheureux combat d'Eraul ne suffisent pas pour le consoler du revers qu'il éprouva alors.

La mort de M. Rattazzi.

On lit dans le bulletin du *Paese*, journal de l'opposition, et l'un des organes de Rattazzi.

« Dans la nuit de mercredi au jeudi, vers 1 heure 25 minutes, au moment où arrivait le président de la chambre, un capucin se présenta dans le salon de la ville où se trouvaient réunies environ vingt personnes. La préoccupation était telle que personne ne fit attention à cet intrus. Mais Orsini s'éleva et jeta un regard sur le moine et lui demanda poliment ce qu'il désirait.

« Je suis un vieil ami du commandeur, dit le moine. Je désire le voir et suis venu exprès. J'ai d'ailleurs à lui remettre une lettre très-importante.

« Révérend, j'en suis fâché, répondit Orsini, mais en ce moment c'est impossible. J'ai l'ordre des médecins de ne laisser entrer qui que ce soit. On va tenir une consultation dans ce salon; il n'y a pas d'autre chambre libre; je vous prie donc de venir avec nous.

« Le moine suivit Orsini, qui le conduisit hors la porte de la villa. Et Orsini, s'apercevant que la cameriste française de la princesse Solms (*Mlle Wyse, aujourd'hui Mme Rattazzi, n'a jamais été princesse mais simplement Mme Solms, et la famille princière de Solms a protesté hautement contre cette usurpation*) avait préparé un lit pour le moine, descendit de nouveau, et avisant une voiture, dit au moine:

« Père, vous êtes prié de partir sur-le-champ pour Frosinone. Ici il n'y a pas de place pour vous, vous n'avez ni chambre ni lit, ni quoi que ce soit.

« Je veillerai, dit le moine impassible.

« Et moi je ne veux pas que vous preniez cette peine. Allons, partez à Frosinone: si vous voulez, retournez demain à midi.

« Le moine fut contraint de partir et de laisser en paix le pauvre malade, qui mourut sans les tourments de l'imposture sacerdotale.

Rattazzi avait eu de sa femme, il y a deux ans, une fille à laquelle il avait donné le nom de *Roma*.

« Mercredi matin, dit encore le *Paese*, on lui offrit à baiser cette enfant:

« Pauvre *Bébé*, s'écria-t-il, c'est la dernière fois que je te vois!

Sa Sainteté il se flattait comme les autres, comme M. Visconti Venosta entre ces autres, de voir le Pape disparaître.

— Je donnerai 500 francs à qui viendra, le premier, m'annoncer la mort de Pie IX, aurait dit M. Rattazzi.

ROUBAIX -- TOURCOING

ET LE NORD DE LA FRANCE

Nous voici au 12 juin et le Conseil municipal de Roubaix n'a pas encore terminé sa session de mai. Le budget supplémentaire de 1873, le compte administratif pour 1872, les comptes de l'hospice, ceux de l'hôpital doivent être examinés, des questions importantes attendent une solution, et on ignore pourtant encore quand nos représentants communaux seront convoqués. Des retards non moins regrettables ont marqué les sessions précédentes, et le public — ou du moins cette partie du public qui, comprenant l'importance des affaires municipales, les suit avec quelque attention — le public, disons-nous, s'étonne de délais aussi anormaux et en recherche les causes.

On pense et on dit, non sans raison, que le Conseil municipal d'une ville dont le budget se chiffre par plus de deux millions, devrait à ses électeurs, se devrait à lui-même, d'apporter dans ses sessions plus de régularité, dans ses études plus de temps et de soin.

Peut-être un certain nombre de membres commencent-ils à trouver un peu lourd le mandat qu'ils ont sollicité avec un empressement trop vif pour être réfléchi. Ils s'aperçoivent qu'il ne suffit pas de mettre son nom au bas d'un programme électoral, de professer ou de paraître professer telle ou telle opinion politique, pour devenir, du jour au lendemain, apte à diriger les affaires d'une grande ville.

C'est par l'étude et la pratique que l'on acquiert le savoir et l'expérience, cette qualité maîtresse de l'administrateur. Sans vouloir rien dire de blessant pour les hommes honorables qui siègent à l'hôtel-de-ville, on peut constater qu'un certain nombre ne possèdent point ces choses indispensables à un degré suffisant. Eblouis par cette étiquette: *candidats républicains*, les électeurs se sont confiés à eux sans autre garantie, et il est arrivé ce qui arrive toujours, quand la politique se mêle à l'administration proprement dite: on choisit un candidat, non pour ce qu'il vaut, mais pour sa popularité, pour le nombre de voix que son nom peut rallier à une liste; des hommes qui, par leur intelligence, leurs capacités, leurs connaissances, peuvent rendre de réels services sont écartés; d'autres, non moins bien intentionnés, nous l'admettons, mais dont les aptitudes et les études ne sont pas toujours suffisantes, sont choisis.

Nos précédentes assemblées communales se renouvelaient peu à peu, sans secousse trop violente; la majorité de leurs membres avait, à défaut de qualités plus brillantes, ce qu'en langage familier on appelle la *bruterie* des affaires; les nouveaux venus étaient guidés par leurs aînés; le travail des commissions les formait; ils prenaient le temps d'acquiescer les connaissances indispensables et n'arrivaient souvent à l'administration qu'après avoir siégé dix, quinze ou vingt ans comme simples conseillers.

Il faut avouer que ce système avait du bon. Si les anciennes municipalités ont commis des fautes, elles ont rendu des services incontestables et accompli des œuvres qui les vengent de colompies et des dénigrement de l'esprit de parti.

Mais à quoi bon ce retour vers le passé? Il faut prendre les hommes et les choses d'aujourd'hui tels qu'ils sont et essayer d'en tirer le meilleur parti possible. Nos conseillers sont chargés d'une mission qu'ils doivent remplir consciencieusement, en se montrant plus assidus aux séances et en réclamant des convocations plus régulières et plus fréquentes.

Il existe cependant à la réalisation de ce vœu un obstacle que nous ne saurions passer sous silence.

M. le maire pense, et nous pensons avec lui, que sa présence est nécessaire aux séances du Conseil; il ne veut pas laisser à l'un de ses adjoints le soin de le présider; mais en dépit de son activité et de son dévouement à la chose publique, il lui est souvent difficile d'allier ses devoirs de représentant avec ceux de premier magistrat municipal.

C'est là, croyons-nous, le principal motif des retards dont nous nous plaignons. Ici encore, la politique est funeste aux intérêts municipaux; ce qui se passe aujourd'hui servirait, à défaut d'autres raisons très-plausibles, pour justifier les Roubaisiens qui n'ont pas donné leur voix à M. Derégneucourt, candidat à la députation.

Le 19 mai dernier, M. le préfet du Nord avait informé le ministre de l'agriculture que la *coçotte* ou *fièvre aphteuse* avait reparu depuis quelque temps à l'abattoir de Lille, et il attribuait l'entrée de cette maladie aux animaux venant du marché de la Villette, qu'il en croyait atteints pour la plupart.

Le préfet de la police vient en consé-

quence de rendre une ordonnance qui établit la surveillance la plus active sur le marché de La Villette, et prescrit les mesures nécessaires pour éloigner du marché les animaux malades qui arrivent actuellement en quantité.

La Société industrielle du Nord de la France décrètera, s'il y a lieu, dans sa séance générale de décembre 1873, des médailles d'or, d'argent et de bronze aux auteurs des travaux qui lui seront adressés sur les sujets ci-après, avant le 15 novembre 1873; savoir:

1° Cheminées des générateurs à vapeur; 2° Maisons d'ouvriers; 3° Foyers et Fourneaux; 4° détente de la vapeur dans les machines motrices; 5° Forces résistantes; 6° Etude de la question des compteurs d'eau; 7° Description des méthodes actuelles de la brasserie dans le Nord de la France, au point de vue de la salubrité, de la dépense en houille, et du perfectionnement possible dans la construction et dans la conduite des fourneaux; 8° Procédé d'analyse le plus prompt et le plus exact possible de l'acide phosphorique contenu dans les phosphates solubles ou insolubles des engrais, par l'emploi de liqueurs titrées et sans autre pesée que celle de l'échantillon; 9° Industrie de la fabrication du sucre.

Une « Association des propriétaires d'appareils à vapeur du Nord de la France » a été reçue sous le patronage de la Société industrielle, présidée par M. Kuhlmann, de Lille.

Hier soir un commencement d'incendie s'est manifesté au premier étage d'une maison habitée par M. Wilkin, pâtissier à Tourcoing.

Un enfant qui s'amusa à frotter des allumettes chimiques sur le parquet a communiqué le feu à des toiles d'emballage.

Les dégâts sont insignifiants.

Un marchand de liqueurs établi à Tourcoing, contre lequel un procès-verbal pour falsification de liqueurs, avait été dressé, a été condamné hier, à l'audience correctionnelle, à 50 fr. d'amende.

Un vol d'effets d'habillement a été commis ces jours derniers au préjudice d'un maître de logement. La police a mis la main sur le coupable qui est le nommé Auguste Théry, ouvrier.

Une marchande de beurre, la dame Virginie Larens, a été victime hier, d'un vol de 40 francs.

L'auteur de ce délit est activement recherché.

Des douaniers de Leers et de Wattrelos, ont opéré hier la capture de plusieurs fraudeurs, entre autres celle de la nommée Virginie Demerleer, 1^{re} Moulin, demeurant à Roubaix, et d'un petit garçon de 12 ans, Jules Eruel. Ces deux fraudeurs étaient nantis d'une certaine quantité de tabac étranger.

Un marchand de toiles, domicilié à Arles (Belgique), a voulu introduire en fraude à 800 mètres de la commune de Wattrelos, une pièce de toile mesurant quarante mètres environ. A l'approche des douaniers, il se sauva dans la direction de la frontière et se réfugia dans un cabaret qu'il croyait être situé sur le territoire belge et où il se croyait parfaitement à l'abri. Un quart d'heure après le fraudeur fut fort surpris de se voir découvert et arrêté par les douaniers qui l'avaient traqué.

Il s'était trompé de maison.

Deux ouvriers, Adolphe Chotteau et Adolphe Wilhem, le premier exerçant la profession de chauffeur, et le second celle de fileur, auront à répondre devant le tribunal correctionnel du délit d'outrages et injures envers un fonctionnaire de l'ordre judiciaire.

On lit dans le *Progrès du Nord*:

« Il y a quelques jours, entre trois et quatre heures de l'après-midi, des négociants qui se trouvaient à la Bourse virent tout à coup se ranger autour de la statue de Napoléon 1^{er} un groupe d'ouvriers accompagnés de quatre sergents de ville. Les ouvriers descendent la plaque de marbre du soubassement du côté opposé à la Grande-Place et le remplacent par la plaque de bronze qui rappelle la visite faite en 1854, à la Bourse de Lille, par le neveu du grand homme.

Cette plaque avait été enlevée après la chute de l'empire par les soins de la Chambre de commerce. C'est probablement aussi la Chambre de commerce qui vient de la faire replacer.

On écrit d'Anor, le 8 juin, à l'*Observateur*:

« Une capture assez importante, par ce fait qu'elle concerne un individu redouté dans la contrée, vient d'être opérée par la gendarmerie de Fourmies. Le sieur Coulon Vital, qui fut l'objet de cette arrestation, a toujours mené une vie d'aventures; son unique profession était celle de contrebandier, à laquelle se rattache une série de méfaits, qui lui ont valu des condamnations en Belgique et en France.

Ces condamnations n'ont jamais été purgées, par l'unique raison, que cette homme était insaisissable: il habitait près de la frontière, au milieu des bois, une petite maison où il venait le jour et où il ne couchait

jamais, de sorte que toutes les tentatives pour le prendre demeuraient toujours infructueuses.

Coulon a joué un certain rôle pendant la guerre: ainsi il était parvenu à obtenir l'autorisation de transporter de la contrebande, de manière à pouvoir franchir les lignes prussiennes, sans éveiller les soupçons de nos ennemis et leur vendre du tabac; à l'aide de ce stratagème il pouvait remplir le rôle d'espion, mais nous savons de bonne part que le résultat qu'on s'était proposé, en se servant de cet homme, a été complètement nul.

Jusqu'ici les préposés des douanes et les gendarmes s'étaient présentés plusieurs fois chez lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Aussitôt les gendarmes se précipitèrent sur lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Aussitôt les gendarmes se précipitèrent sur lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Aussitôt les gendarmes se précipitèrent sur lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Aussitôt les gendarmes se précipitèrent sur lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Aussitôt les gendarmes se précipitèrent sur lui pour l'arrêter; mais il leur était toujours impossible de le rencontrer; on en désespérait, lorsque, il y a quelques jours, le brigadier Baquet, accompagné du gendarme Laubit et de Velle, garde-champêtre d'Anor, firent une nouvelle tentative. Ils s'embusquèrent dans le bois, non loin de sa maison; au bout de quelques instants, ils virent Coulon sortant de chez lui; il avait à peine fait une dizaine de mètres, lorsque s'apercevant sans doute, qu'il avait oublié quelque chose, il rentra.

Etat-civil de Roubaix.

NAISSANCES DU 10 JUIN. — Rosario Roumieux, rue des Arts. — Albert Popelier, rue de l'Ouest. — Louis Villem rue de la Banque. — Félix Derudder, rue des Chasseurs. — Eugène Fauquier, rue de Blanchemaille. — Elise Leclercq, à l'Epeule. — Edouard Duchatel, à Fontenoy. — Henri Desmet, rue Notre-Dame. — Marie Borezée, rue Notre-Dame. — Florence Cyffers, rue Bernard.

DÉCÈS DU 10 JUIN. — Sainte-Catherine Delplanque, au Calvaire. — Hélène Scherpereel, 1 an, rue des Fondeurs. — Hennion, présenté sans vie, rue Saint-Maurice. — Laurier, présenté sans vie, rue de Soubise. — Henri Lecomte, 1 an, rue de Wasquehal.

Etat-civil de Tourcoing.

MARIAGE DU 7. — Florimond Gheselle, peintre, 21 ans, et Léonie Dupont, 21 ans, sans profession.

NAISSANCES DU 7 JUIN. — Arthur-Victor Keuse, au Moulin-Fagot. — Jules Meurisse, rue St-Pierre.

NAISSANCES DU 8. — Célestin Joseph Naessens, rue du Flocon. — Paul-Joseph Moerman, au Grand-Plaisir. — Albert-Cloître Toulmond, rue de Renaix. — Edouard-Henri Bossut, au Blanc Seau.

NAISSANCES DU 9. — Marie-Stéphanie Dumortier, rue de la Mairie. — Gustave Edouard Mullier, rue de la Ferme.

DÉCÈS DU 7. — Philippe-Joseph Trancy, 62 ans et 1 mois, rue des Orphelins.

DÉCÈS DU 8. — Louis-Napoléon Meerschbaert, 15 jours, rue du sentier. — Un mort-né.

DÉCÈS DU 9. — Céline-Rosalie Deuxville, 38 ans, épouse de Delplanque, au Brun-Pain.

Les personnes qui s'abonneront au JOURNAL DE ROUBAIX, à partir du 15 juin, le recevront gratuitement jusqu'à cette époque avec tout ce qui a paru du feuilleton en cours de publication:

LE BAPTEME DU SANG

Faits Divers

— Sous ce titre: *Le grand Prix de Paris et le Commerce*, la *Liberté* fait un calcul approximatif de toutes les dépenses occasionnées, pour le grand Prix de Paris, dépenses dont le montant est entré dans les caisses, du commerce et de l'industrie de la capitale.

On remarquera que tous les chiffres donnés sont plutôt en-deçà qu'au-delà de la vérité et que les calculs sont faits suivant une moyenne raisonnable:

4,000 étrangers (dépenses pendant trois jours environ): 400,000 fr.

Achats faits par eux (moyenne 50 francs): 200,000 fr.

36,000 provinciaux (dépenses pendant 1-jour, 20 fr, chacun): 720,000 fr.

Achats faits par eux (moyenne 10 fr.): 60,000 fr.

6,000 voitures (à 15 fr. chacune): 90,000 francs.

2,000 voitures de remise (à 100 fr.): prix moyen 200,000 fr.

Pourboires divers aux cochers: 20,000 fr.

Toilettes des dames (4,000 environ à 500 fr., robes, coiffures, etc.): 2,000,000 fr.

Toilettes des hommes (5,000 environ à 20 fr., gants, bottines, etc.): 100,000 fr.

Faux frais faits par 140,000 autres personnes qui ont assisté aux courses, (toilette, nourriture, extra, entrée sur l'hippodrome, etc. à 10 fr.): 1,400,000 fr.

Dîners et soupers, (extras faits par 3,000 personnes environ à 20 fr.): 60,000 fr.

Faux frais divers de trop peu d'importance pour être notés à part, pouvant former un total de 350,000 fr.

Total: 5,000,000 fr.

Nous arrivons, on le voit, à la somme ronde de cinq millions gagnés entièrement par les négociants parisiens; car on voit que nous laissons de côté les recettes énormes faites par les chemins de fer pour le transport des étrangers et des provinciaux, ainsi que toutes les sommes engagées dans le pari des courses.